**REGLEMENT DE L’ENFERQUOISE 2018**

 **1. L’EPREUVE :**quatre parcours VTT de 23 à 55 km , deux parcours pédestre de 10 à 16kms sont proposés.

Deux parcours VTT d'environ 55 et 44 km, réservés aux vététistes entraînés et expérimentés.

Un parcours VTT de 32km beaucoup plus abordable physiquement.

Un parcours VTT d’environ 23 km plus ouvert aux VTTistes occasionnels ainsi qu’aux familles.

deux parcours pédestre de 10 et 16kms ouvert à tous marche,trail et marche nordique

 **2. ORGANISATION:** Cette épreuve est organisée par l'association "SPORT EVASION DES 2 CAPS".

 **3. CATEGORIES:** l’épreuve est ouverte à toute personne ainsi qu’aux mineurs accompagnés d’un adulte. (Un adulte peut accompagner plusieurs mineurs). Une autorisation parentale sera demandée.

 **4. HORAIRES:** départs libres pour les VTT entre 8h00 et 9h00 (plus aucun départ ne sera autorisé après 9h00).

Départ de la randonnée pédestre à 9h00.

Départ du groupe scolaire Jean Ferrat rue Elisée Clais à FERQUES.

 **5. INSCRIPTION :** Les inscriptions se feront à l’aide du bulletin complété et accompagné du règlement. Inscription possible sur place à partir de 7h00 jusqu’à 9h00.

 **6. RAVITAILLEMENT:** Pour les plus grands parcours VTT 3 ravitaillements : 2 dans le parcours et 1 à l’arrivée. Pour les 32 km et 23km 1 ravitaillement sur le parcours et 1 ravitaillement à l’arrivée. Pour le 16km pedestre 1 ravitaillement sur le parcours et 1 à l’arrivée, pour le 10km pedestre 1 ravitaillement à l’arrivée

Pour obtenir votre ravitaillement, obligation de présenter votre carte fournie à l’inscription.

 **7. MATERIEL OBLIGATOIRE pour les vtt:** Nécessaire de réparation . Port du casque obligatoire durant toute la durée de la randonnée ainsi qu’un vélo en bon état.Pour les pedestres : reserve d’eau minimum :1l

***8. SECURITE*:** Obligation de respecter le code de la route. (ne pas rouler en peloton) . Il est souhaitable de posséder un téléphone portable pour joindre l’organisation en cas d’urgence. Respecter la faune et la flore(ne rien laisser trainer dans la nature (chambre à air, papier etc..)). Respecter les passages à pieds obligatoire pour votre sécurité et respecter les passages privé ouvert exceptionnellement ce jour là.

 **9. ASSURANCE:** L’organisation décline toute responsabilité en cas d’accident, de détérioration ou de vol de matériel. Tous les participants doivent être couverts par leur assurance personnelle.

 **10. ANNULATION DE L'EPREUVE:** Les organisateurs se réservent le droit, si la situation l’exige de modifier les parcours ou d’annuler la sortie.

 **11. DROIT A L’IMAGE :** Les concurrents autorisent l’organisation à disposer des photos et vidéos prises sur les parcours.

**12. TARIFS:** 3 euros pour les moins de 12 ans

                     5 euros VTT

                      4 euros pour les licencies(présentation licence)

***13. RECOMPENSES:*** *1 sandwich et 1 boisson offerte à l'arrivée*